

Béziers : la crèche de Noël de Robert Ménard de nouveau attaquée en justice ce mardi

Article rédigé par CNews, le 17 décembre 2024

Source [CNews] : Le maire de Béziers est, une nouvelle fois, entendu par le juge administratif ce mardi 17 décembre pour «manquement au principe de laïcité». Robert Ménard a installé pour la 11e fois une crèche de la nativité au sein de sa mairie.

Une nouvelle procédure judiciaire. Le maire de [Béziers](#), Robert Ménard, a installé, pour la 11e année consécutive, une crèche au sein de l'hôtel de ville. Une habitude depuis son premier mandat en 2014. L'audience a lieu ce mardi 17 décembre. L'édile de 71 ans avait déjà été condamné à six reprises pour les mêmes faits.

Le maire a fustigé, dans les colonnes de [Valeurs Actuelles](#), à de nombreuses reprises ce qu'il concerne être un acharnement des opposants à son installation : «On voit que certains militants des droits de l'homme mettent leur énergie sur un combat suprême à leurs yeux : faire déplacer notre crèche. Ne leur en déplaise, elle est consensuelle et ceux qui ne veulent pas la voir ne viennent pas».

[Lire la suite](#)